



Le Courriel de l'AFP

Bulletin d'information du Parti de l'Espoir et de l'Action

Dans ce numéro

Lettre du Secrétaire général 1

Vie du parti 2

- L'afp et les locales 2014 (Résultats)
- La relance des activités de l'afp
- Le Comité Stratégies et Actions (CSA)

Le Sénégal :

La marche du pays 3-4

- Focus sur le Plan Sénégal Emergent (PSE)
- Sens des priorités au cœur du PSE
- Notre credo
- L'Université sénégalaise entre le marteau de l'éducation de masse et l'enclume de la qualité

Bimestriel

Lettre du Secrétaire général



Mes chers Camarades,
Nous voici parvenus au terme du long et difficile processus qui nous a conduits aux élections locales du 29 juin 2014. Celles-ci ont constitué, encore, un grand exercice démocratique pour le Sénégal, avec leur lot habituel de tensions et de contestations.

Même si les alliances nouées pour les besoins de cette consultation se sont révélés, assez souvent, conformes à celles du niveau national, ces élections de 2014 ont été fortement marquées, par endroits, par des alliances à caractère local, reflétant les réalités locales et relevant de stratégies de groupes et de partis, et aussi d'ambitions individuelles. Cela témoigne, en soi, de l'intérêt manifesté par nos citoyens pour la nouvelle perspective que dessine l'ACTE III de la décentralisation

Je voudrais, ici, adresser mes plus vives félicitations aux militants pour leur comportement exemplaire et exprimer toute

ma reconnaissance et tout mon respect aux électeurs pour la maturité et le discernement dont ils ont fait montre dans leurs choix.

Les résultats de ces consultations ont été pour l'AFP des résultats mitigés que d'aucuns analyseront ou analysent déjà comme un recul. Il convient cependant de les examiner davantage et de plus près, c'est -à-dire avec plus de précision, selon une grille de lecture affinée, sans pour autant en tirer des motifs de découragement, mais pour y trouver une source réelle et objective de stimulation pour l'avenir. Et cet avenir, c'est à partir de cet instant qu'il se forge.

Trop souvent, à notre goût, nos alliés n'ont pas été ce que nous en attendions légitimement, parce que qu'ils n'ont pas été fidèles à leurs engagements en de nombreux endroits. Les militants de l'Alliance des Forces de Progrès ont dénoncé de la « gourmandise », voire de la « boulimie », fustigeant en particulier un « manque de loyauté » ou un « manque de générosité ».

A notre niveau aussi, il faudra sans doute tirer les leçons de nos erreurs pour ressouder nos rangs.

Mais il nous faut, également, avoir présent à l'esprit que tout cela est tributaire de la complexité des grandes alliances qui sont, par nature, des regrou-

pements difficiles à organiser et administrer. Et là interviennent la culture politique, le sens de l'intérêt collectif, le sens de la patrie, la morale et l'éthique individuelle.

Le Département de Dakar a connu une situation particulière, nous le savons tous. Je tiens, là aussi, à féliciter les militants, les responsables et les élus.

Malgré toutes les difficultés traversées, et en réaffirmant ici encore notre ancrage dans Bennoo Bokk Yaakaar, je voudrais terminer en rappelant que les militants ont des attentes légitimes qui n'échappent pas du tout à la Direction du parti, loin s'en faut.

Il est clairement apparu que les militants, tirant, à leur niveau propre, les leçons de ces élections, ont envoyé un message selon lequel ils ne peuvent envisager l'approfondissement d'une telle alliance qu'à la condition qu'elle se réalise dans le respect mutuel, dans le respect des engagements qui lient les parties la composant et, surtout, qu'elle ait comme objectif les intérêts supérieurs de la nation et le développement de la condition même du peuple sénégalais, dans son ensemble, conformément aux ruptures annoncées.

Moustapha Niasse

N°2
septembre
2014



Le Courriel félicite le Camarade Secrétaire général, Moustapha NIASSE, pour sa brillante réélection comme Président de l'Assemblée nationale et lui souhaite grand succès dans la réalisation du programme innovant entamé au sein de la seconde institution de notre pays.

Élections locales 2014

L'afp & les locales

Le premier numéro du *Courriel* avait présenté les investitures faites sur la base de la décision prise non seulement par le BP de l'AFP, mais par l'AFP et ses partenaires de BSS, d'aller aux élections avec la coalition de coalitions BBY.

Ce deuxième numéro est à même de donner les résultats précis auxquels notre parti est parvenu.

PRÉPARATION

Pour l'organisation de ces élections locales, le parti a :

- mis en place le comité électoral national ;
- livré aux camarades toutes les informations sur les nouvelles dispositions du code électoral ;
- organisé un séminaire de formation à l'hôtel Ngor Diarama, le dimanche 13 avril 2014, auquel ont participé les responsables départementaux, les élus et les différentes structures du parti ainsi que les mouvements affiliés et les responsables locaux.
- créé un comité de veille technique en formant des jeunes du parti qui ont assuré, à dix jours du scrutin, une permanence au siège du parti, pour répondre à toute demande d'information sur les locales venant des différentes régions.

SOUTIEN AU FINANCEMENT

Concernant le soutien au financement de la campagne, le parti ne comptant que sur ses propres forces, a levé des fonds auprès des camarades volontaires et avec une participation personnelle conséquente du Secrétaire général. Ceux-ci ont permis d'aider les camarades à faire face sur des critères précis définis d'un commun accord par le comité électoral national de l'AFP, qui consistaient à privilégier les camarades particulièrement ciblés par des adversaires, ceux majoritaires dans leur localité, les maires sortants, les camarades des régions périphériques, beaucoup trop vastes, et ceux frappés d'isolement.

RÉSULTATS GLOBAUX

Les résultats démontrent que l'AFP a participé aux élections locales dans la presque totalité des collectivités locales du pays où des listes ont été en compétition. Le Parti s'est présenté sur environ 400 listes BBY, 20 listes BSS, 40 listes AFP et dans des coalitions locales et a obtenu **1600 élus locaux**.

Concernant les postes dans les bureaux des différents conseils, l'afp a obtenu :

- **1 président de Conseil départemental,**
- **31 maires,**
- **66 adjoints au maire,**
- **8 vice-présidents de Conseil départemental.**

Comparativement à 2009, le nombre de conseillers du Parti a baissé (passant de 2000 à 1600) en valeur absolue, mais en réalité, c'est la région naturelle du Sine Saloum (Fatick, Kaolack, Kaffrine) qui a perdu un nombre important de conseillers et de collectivités locales au moment où toutes les autres régions ont enregistré des résultats meilleurs.

La relance des activités de l'afp

Le Secrétaire général Moustapha Niasse, lors de la réunion du Comité Stratégies et Actions (CSA) du jeudi 26 septembre 2014, a donné en 5 points, les orientations pour la relance des activités du parti :

- 1- Produire une réflexion concertée pour la relance des activités à la base ;
- 2- Gérer la problématique de l'AFP dans Bennoo Bokk Yaakaar, avec le souci de renforcer la Coalition ;
- 3- Assurer la visibilité de l'AFP comme identité remarquable : identité physique, identité politique, identité stratégique. Elle doit pour cela, être libre, ferme sur les principes et productive avec des qualités d'efficacité et d'efficience ;
- 4- Redynamiser le Centre de Formation, de Documentation et de Communication (CFDC) de l'AFP, qui, de décembre à juin 2014, va organiser dans 6 régions du pays, une fois par mois, une conférence, une journée d'études ou un séminaire sur de grands dossiers économiques, sociaux, politiques, scientifiques ou culturels ;
- 5- Soutenir « *Le Courriel de l'AFP* », le bulletin de liaison du parti avec ses structures de l'Extérieur et d'information pour tous les militants, envoyé par courrier électronique, imprimé et cédé à 100 FCFA, avec la possibilité de souscrire un abonnement de soutien en appelant au +221 33 869 75 95.

Le Comité Stratégies & Actions (CSA)

L'AFP est un parti de masse qui a capitalisé une large expérience et qui a été au cœur des grands changements opérés au Sénégal.

Un parti moderne doit savoir se départir du caractère figé des organigrammes classiques que symbolisent les structures statutaires de fonctionnement qui, cependant, demeurent indispensables.

L'AFP a compris que, quand les paradigmes changent, le management doit nécessairement changer. C'est dans cette optique que, pour permettre une parfaite imprégnation de certaines questions et leur assimilation, notre Secrétaire général, Moustapha Niasse, a imaginé la création d'un cadre de réflexion stratégique regroupant les plus hautes autorités du parti, c'est-à-dire ses hommes et femmes de pouvoir et de savoir.

Le Comité Stratégies et Actions (CSA), placé sous l'autorité du Secrétaire général, traite des questions soumises à son examen par ce dernier à qui il fait des propositions. C'est dire que le CSA n'a pas pouvoir de décision ; il reste une force de proposition, dont les réunions se tiennent outre celles du Bureau politique (BP).

Le CSA réunit tous les coordonnateurs régionaux et est ouvert à tous les membres du BP. Il peut faire appel à toute autre compétence du parti, selon la question à examiner.

Ses séances ordinaires, présidées par un homme d'expérience, le camarade Khaly SEYE, sont hebdomadaires mais peuvent intervenir à tout moment quand la situation l'exige.

A ce jour, le CSA a tenu 34 réunions sanctionnées par des procès-verbaux adressés au Secrétaire général qui lui ont permis d'examiner 84 points inscrits à son ordre du jour.

Les questions traitées sont d'intérêt national : l'Acte III de la Décentralisation, la réforme de l'enseignement supérieur, particulièrement celle de l'université, d'ordre politique général : les partis politiques au Sénégal, le débat politique au Sénégal, les alliances, les coalitions (BBY, BSS...) ; il peut s'agir aussi de questions spécifiques à l'AFP : l'application de la circulaire 29, la nomination des commissaires politiques, la réorganisation du Centre de Formation, de Documentation et de Communication (CFDC), le placement des cartes du parti, la communication fonctionnelle du parti, les structures AFP de l'extérieur, le financement du parti...

Le CSA a aidé à vider avec bonheur des contentieux politiques qui ont éclaté dans certaines régions.

Ce 26 septembre 2014, le camarade Secrétaire général Moustapha NIASSE a présidé un CSA spécial. A cette occasion, il a défini une nouvelle feuille de route à ce cadre, lui signant du coup ses lettres de noblesse.

La marche du pays

FOCUS SUR LE PLAN SÉNÉGAL ÉMERGENT (PSE)

Présentation

Le Plan Sénégal émergent a été présenté par le Gouvernement sous la conduite personnelle du Chef de l'État, le Président Macky Sall, aux différents partenaires techniques et financiers du Sénégal, lors de la réunion du Groupe consultatif tenue à Paris les 24 et 25 février 2014.

Il convient, cependant, de retenir que ce plan, malgré le rôle important attendu des bailleurs de fonds étrangers, comporte une importante composante de financements sur ressources nationales.

Le financement du PSE, qui est évalué à 9685,7 milliards de FCFA, est acquis pour 5737,6 milliards de FCFA, soit 59,2%, tandis que le gap de financement à rechercher est de 2964 milliards de FCFA, soit 30,6%, et celui à couvrir par des recettes additionnelles et des économies sur les dépenses est de 984 milliards de FCFA, correspondant à 10,2%. La contraction, au niveau international, de l'aide publique au développement a conduit le gouvernement à donner une place importante, dans les investissements, au secteur privé tant national qu'international à travers le recours aux partenariats public/privé.

Approche

Ce plan, après avoir établi un diagnostic réaliste de la situation économique et sociale du pays, décline une vision et des objectifs dont l'atteinte est prévue à travers divers projets classés dans trois axes stratégiques d'actions à mettre en œuvre. Les préalables ainsi qu'un cadre cohérent de mise en œuvre et de suivi-évaluation ont été définis.

Vision et orientations stratégiques

Cette aspiration à un mieux-être se décline en une vision qui est celle d'«Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit».

La stratégie d'émergence comprend plusieurs axes stratégiques.

- Le premier vise la transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs de la croissance, et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale ayant une forte capacité

d'exportation et d'attraction d'investissements. A terme, un développement plus équilibré, à travers la promotion de terroirs et de pôles économiques viables, est recherché.

- Le deuxième axe est relatif au capital humain, à la protection sociale et au développement durable. Il vise une amélioration significative des conditions de vie des populations et une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales.
- Le troisième axe, quant à lui, vise le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance, de la protection des droits et libertés et de la consolidation de l'État de droit ainsi que la paix sociale.

Le résultat attendu de la mise en œuvre diligente des réformes-clés et des projets du plan d'actions prioritaires (PAP) du PSE est un taux de croissance annuel moyen de 7,1% sur la période 2014-2018, et une baisse du déficit budgétaire de 5,4% en 2013 et 3,9% en 2018.

C'est pourquoi un Comité d'Orientation stratégique (COS), placé sous l'autorité du Président de la République, un Comité de Pilotage (COP) présidé par le Premier Ministre, une Unité de Coordination de la mise en œuvre et du suivi-évaluation ainsi que des structures d'exécution ont été mis en place.

D'ailleurs, la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent a démarré à travers diverses actions et réalisations qui méritent qu'on s'y attarde :

- la pose, le 25 mai 2014, de la première pierre du Pôle urbain de Diamniadio, à l'occasion de laquelle, le Chef de l'État annonce la construction de 40 000 logements en plus d'une université et des ministères, avec une prévision de création de pas moins de 75.000 emplois sur quatre (4) ans ;
- la tenue à Dubaï, le 09 septembre 2014, de la Conférence internationale « Investir dans l'UEMOA », qui « vise à faire la promotion de l'espace de l'UEMOA et à mobiliser les ressources nécessaires pour le financement de projets intégrateurs régionaux ayant un fort impact régional en faveur des États membres » ;
- La pose de la première pierre de la Cité de l'Émergence sur l'ancien site de la Gareroutière « Pompiers » ;

- l'annonce faite par le Ministre du Commerce, Alioune Sarr, de la construction prochaine du marché d'intérêt national de Diamniadio ainsi que de la Gare des gros-porteurs.

SENS DES PRIORITES AU CŒUR DU PSE

Le PSE est mis en œuvre à travers un plan d'actions prioritaires, inscrit dans un cadrage budgétaire maîtrisé sur la période 2014 -2018. L'instrument budgétaire sera ainsi la clef de voûte de la réalisation du PSE à côté du partenariat Public-Privé.

18 projets-phares dans des domaines fondamentaux vont servir de catalyseur. Ils touchent à :

- l'agriculture pour laquelle 100 à 150 fermes intégrées sont prévues, entre autres ;
- le transport et les infrastructures avec le Port sec de Kaolack, le tramway de Dakar, le chemin de fer Dakar-Aéroport Blaise Diagne, ou celui devant relier Dakar à Tamba, Kédougou et Bamako, des autoroutes Dakar-Touba ou Mbour-Fatick-Kaolack ;
- les industries de Services et le tourisme (sur la Petite-Côte avec Joal Finio et Pointe Sarène...);
- l'éducation et la formation avec la seconde université de Dakar et la Cité du Savoir ;
- les énergies renouvelables et l'électrification rurale, les mines de la Falémé, les logements sociaux (Diamniadio et la Cité de l'Émergence sur le site de l'ex-gare routière « Pompiers ») ;
- enfin, la santé avec la vocation de faire de Dakar un hub médical en Afrique, notamment pour le traitement du cancer.

Tout cela constitue une panoplie d'actions prioritaires, sans compter les mesures prises pour améliorer l'environnement des affaires afin d'augmenter l'attractivité de notre pays.

NOTRE Credo

Des infrastructures structurantes, pour un développement harmonieux, équilibré et solidaire du Sénégal. Le PSE est porteur d'une ambition de Progrès et d'ouverture sur l'extérieur.

La marche du pays

L'UNIVERSITÉ SÉNÉGALAISE, ENTRE LE MARTEAU DE L'ÉDUCATION DE MASSE ET L'ENCLUME DE LA QUALITÉ

L'université sénégalaise, en tant qu'héritière des valeurs fondamentales de l'École normale supérieure William Ponty, est plus qu'une institution culturelle, elle est devenue un véritable outil de développement économique et social. Depuis le début des années 80, elle tend à être un instrument privilégié des politiques d'innovation. Cependant, son développement est tributaire du jeu des pouvoirs politique et économique, avec comme enjeu l'affirmation qualitative de l'intelligence dans la gouvernance publique.

Comme le note la Banque Mondiale (2003), l'université « exerce en effet une influence directe sur la productivité nationale qui, dans une large mesure, détermine le niveau de vie et l'aptitude d'un pays à être compétitif et à participer pleinement au processus de mondialisation. Plus spécifiquement, les établissements d'enseignement supérieur soutiennent les stratégies de croissance économique axée sur le savoir et la réduction de la pauvreté ... ».

I/ Enjeux actuels

Au-delà des convulsions sociales, parfois sanglantes et meurtrières, qu'a connues l'université, rendez-vous est pris aujourd'hui avec l'Histoire. Il ne s'agit plus pour cette vénérable institution de gérer sa pauvreté relative sans créer de crise sociale, mais de prendre les initiatives les plus hardies pour préparer son autonomie (totale ou partielle). L'université devra donc :

- réussir son positionnement par rapport aux macros environnements ou tendances actuelles : **valorisation de la recherche** (ouverture de l'université à l'entreprise) en biotechnologie, énergie, nanotechnologies, technologies de l'information et de la communication, compétitivité économique, attractivité territoriale, environnement juridique et social, etc. ;
- subir avec succès l'épreuve de la mondialisation par **l'harmonisation des standards universitaires (LMD)** qui reste une menace, si la réponse apportée par l'institution demeure marginale en termes de formation planifiée et de recherche innovante, mais aussi une opportunité, si sa réponse est liée aux demandes des « ENTREPRISES »

nationales et sous-régionales (CEDEAO) ; cela, en procurant **une valeur ajoutée** (qui garantit un avantage discriminant) à la compétition pour l'accès aux marchés internationaux et **une certification qualité des procédés**, du point de vue de l'innovation technologique, de l'organisation des structures, de la commercialisation des produits, du management des territoires de production, de la gestion de l'impact social du développement, etc. ;

- positionner l'université et l'innovation (le savoir, en général) dans **le socle des projets politiques de l'Etat**, non à partir d'un consensus généraliste, mais bien sur la base d'une prise en considération du paysage réel ;
- juguler **la question du sous-financement et la tension sur le budget alloué à l'université**, dans un contexte de massification ;
- enfin, réussir la **construction de l'identité de l'université sénégalaise** face à l'émulation internationale et la compétition entre établissements concurrents (publics comme privés).

II/ Quelques pistes de solution

A travers l'élaboration de « **Projets Temporaires de Performances** » (PTP) comme il en existe en ce moment, il s'agira d'**amener l'Etat à faire parrainer les laboratoires universitaires par les entreprises où il est actionnaire** comme allocataire de ressources avec, en contrepartie, la formation continue des agents, la formation de produits « personnalisés » pour augmenter les différents potentiels de compétitivité, l'accompagnement des laboratoires privés dans la recherche de longue durée (recherche fondamentale), etc.

La mise des propositions ci-dessus sur la table des discussions engagées par l'Etat et l'Université pourrait, à notre sens, aider à **la promotion d'un paradigme nouveau** : considérer les dépenses publiques et privées comme un investissement et centrer résolument la gouvernance des universités sur la demande, en termes de formation professionnelle « adaptée » et de valorisation de la recherche.

L'armement de nos PME/PMI pour la compétition internationale dépend, en grande partie, de la performance de nos universités, car « là où les sociétés sont fortes, c'est que les institutions universitaires sont fortes. C'est qu'elles ont tracé la ligne de ce qui sera le savoir dans le monde de demain » (Michèle Gendreau-Massaloux, 2001).

Dans le même registre, la mise en œuvre d'un « **Conseil d'Orientation stratégique et de Performance** » (COSP), composé de personnalités extérieures (patronat), d'élus locaux, de parlementaires et de partenaires au développement, pourrait être chargé de donner un avis sur la gouvernance de l'université sénégalaise et, dans le même temps, servir de garant pour la consolidation de notre réputation « d'excellence » sur le double plan national et international.

Équipe éditoriale

Coordonnateur

Jeanne LOPIS - SYLLA

Membres

- Malick DIOP
- Mame Birame DIOUF
- Mamadou NDAO
- Pape Mody NIANG
- Bouna Mohamed SECK

Secrétaires de rédaction

- Mouhamadou M. MBENGUE
- Aïcha THIAM

Conception

Babacar SECK (Informaticien, Infographiste)

Ont contribué à ce numéro

Mawloud Diakhaté,
Babou Dieng,
Mame Birame Diouf,
Jeanne Lopis ó Sylla,
Mouhamadou M. Mbengue,
Mamadou Ndao,
Marcel Ndianna Ndiaye,
Bouna Mohamed Seck.



Alliance des Forces de Progrès
Sacré-Cò ur 1, villa n° 8308
Dakar Sénégal

Tél. : (221) 33 869 75 95

Fax : (221) 33 824 39 00

E-mail : afp.net@orange.sn

Site Web : www.afp-senegal.org